

Check-list pour les start-up

Si des dommages exceptionnels ou sans faute de votre part surviennent, les assurances prennent en charge les coûts. Nous vous offrons ci-dessous un aperçu des assurances sociales et d'autres assurances recommandées.

| | Activité indépendante (titulaire d'une entreprise individuelle ou d'une société en nom collectif) | Activité salariée (tous les employés, y compris les titulaires d'une Sàrl ou d'une SA) |
|---|--|---|
| AVS/AI/APG | Obligatoire | Obligatoire |
| Allocation familiale | Obligatoire | Obligatoire |
| Assurance-chômage (AC) | Pas possible | Obligatoire |
| Caisse de pension (2 ^e pilier) | Facultatif | Obligatoire à partir d'un revenu annuel de 21 330 CHF |
| Accident professionnel (AP) | Facultatif | Obligatoire |
| Accident non professionnel (ANP) | Facultatif | Obligatoire à partir de 8 heures par semaine |

Quelles sont les assurances obligatoires pour moi en tant qu'employeur?

- Assurance-vieillesse et survivants
- Assurance-invalidité
- Allocations pour perte de gain / allocation de maternité
- Allocations familiales
- Assurance-chômage
- Prévoyance professionnelle à partir d'un salaire annuel de 21 330 CHF
- Assurance-accidents

Quelles assurances sont utiles pour moi en tant qu'employeur et me protègent contre les difficultés financières?

- Assurance-accidents pour les indépendants
- Assurance d'indemnité journalière en cas de maladie

Quelles assurances peuvent être également intéressantes pour moi en tant qu'employeur?

- Prévoyance professionnelle pour les indépendants
- Prévoyance privée 3a
- Assurance-accidents complémentaire
- Assurances choses
- Assurance responsabilité civile d'entreprise
- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Protection juridique

Fondation collective Perspectiva
pour la prévoyance professionnelle
c/o Bâloise Vie SA
Aeschengraben 21, case postale
CH-4002 Basel
Tél. +41 58 285 85 85
info@perspectiva-sammelstiftung.ch

www.perspectiva-fondation.ch